



→ Communiqué de presse

Lundi 12 mars 2012



Signature d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens 2011-2013 **La Région Bretagne investit 5,6 M€ dans les actions de l'UEB**

Guy Cathelineau, Président de l'UEB, et Bernard Pouliquen, Vice-président du Conseil régional chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ont signé, ce jour à Rennes, un nouveau contrat d'objectifs et de moyens, en présence d'Alexandre Steyer, Recteur de l'académie de Rennes. Le Conseil régional et l'UEB ont ainsi renouvelé leur partenariat qui s'appuie également sur des fonds européens. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du premier contrat conclu sur 2008-2010.

Pour cette nouvelle période de 3 ans, la volonté est de conforter certaines actions et d'en lancer de nouvelles, afin d'**ancrer l'UEB dans le territoire régional tout en lui donnant une visibilité internationale**. Les projets retenus dans le cadre des **Investissements d'avenir** financés par l'Etat (laboratoires d'excellence, société d'accélération du transfert de technologies « Ouest Valorisation »...) contribueront aussi à atteindre cet objectif.

Ce contrat, qui engage les signataires pour 3 ans, s'inscrit dans la stratégie de l'UEB à l'horizon 2016. Il porte sur 6 objectifs stratégiques déclinés en 14 actions opérationnelles. Le montant global du COM s'élève à 7,265 M€ d'ici à fin 2013. Au financement régional de 5,6 M€ s'ajoutent des fonds européens et le budget propre de l'UEB. Cette enveloppe a vocation à être complétée par une contractualisation quinquennale avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

6 objectifs stratégiques partagés ont été retenus totalisant 14 actions

➤ **Favoriser la structuration de la recherche**

Le COM permet à l'UEB de consolider et développer des réseaux de recherche thématiques à visibilité internationale qui mettent en interaction les équipes d'unités membres de l'UEB.

- Animer des réseaux thématiques de recherche,
- Soutenir des chaires internationales de très haut niveau (pour des transferts de savoir faire),
- Renforcer la mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne.

➤ **Promouvoir l'excellence de la formation doctorale**

- Renforcer la qualité et la notoriété du doctorat,
- Favoriser l'ouverture professionnelle des doctorants.

➤ **Déployer UEB C@mpus**

Dans le domaine du numérique, le contrat permet de conforter le positionnement de la communauté universitaire bretonne à l'avant-garde de l'utilisation réelle des TIC.

- Implémenter les nouveaux développements d'UEB C@mpus,
- Expérimenter les innovations d'UEB C@mpus et observer l'évolution des usages,
- Soutenir l'ingénierie du projet UEB C@mpus.

L'UEB coordonne la coopération scientifique et les projets collectifs d'ambition internationale portés par les 4 universités, les grandes écoles et organismes de recherche, soit 72 000 étudiants, 3 550 chercheurs et enseignants-chercheurs et 109 laboratoires.

➤ **Conforter l'attractivité et la visibilité européenne et internationale de l'UEB**

L'enjeu essentiel est de progresser dans la lisibilité, depuis l'Europe, de l'excellence bretonne et dans l'obtention de financements européens de projets.

- Favoriser la promotion internationale.

➤ **Renforcer le rôle de l'UEB dans la structuration de l'offre de formation initiale et continue**

- Soutenir la qualité de l'offre de formation tout au long de la vie,
- Soutenir l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur.

➤ **Dispositions particulières relatives à la valorisation**

- Sensibiliser les chercheurs et protéger les résultats de la recherche,
- Exploiter et actualiser la cartographie des compétences de l'UEB,
- Maturer les projets innovants.

Pour la Région, les projets de l'UEB contribuent à l'attractivité de la Bretagne

Le Conseil régional nourrit en matière de recherche et d'enseignement supérieur une politique ambitieuse (23,8 M€ en 2012), porteuse d'avenir qui doit permettre à la Bretagne de compter parmi les grandes régions de la connaissance. La volonté régionale est de s'engager dans un partenariat durable et étroit avec l'UEB, autour de projets structurants, qui contribue, au-delà du développement de la recherche et de l'enseignement supérieur, à l'attractivité économique et à l'aménagement global du territoire breton.

Contacts presse :

Région Bretagne - Odile BRULEY - 02.99.27.13.55 - odile.bruley@region-bretagne.fr

UEB - François BERTHET - 02.23.23.79.69 - francois.berthet@ueb.eu

Rectorat - Claire JOUBIOUX - 02.23.21.73.15 - claire.joubioux-vuillermoz@ac-rennes.fr

ACTION 1-1

Animation de réseaux thématiques de recherche

Objectif

Permettre aux activités de recherche en Bretagne de se structurer et de passer à une logique de réseau régional dynamique pour organiser de grands projets prioritaires de recherche, et ce de façon articulée avec une politique des laboratoires d'excellence.

Descriptif de l'action

Il s'agit de consolider et de développer les réseaux de recherche thématiques mis en place dans le cadre du contrat précédent qui mettent en interaction les équipes des unités de recherche des membres de l'UEB

Les réseaux doivent s'organiser autour de laboratoires à visibilité internationale ou ayant un potentiel important autour de l'un des groupes thématiques du schéma stratégique de l'UEB. Ces réseaux, considérés comme de véritables espaces d'animation scientifique et de montage de projet ont les missions suivantes :

- Assurer une animation scientifique dans leurs domaines respectifs en liaison avec les unités de recherche concernées et avec les structures labellisées par les investissements d'avenir, Labex et Equipex ;
- Alimenter la réflexion du conseil scientifique ;
- Aider au montage de projets communs ;
- Superviser l'activité des chaires internationales et des équipes projets transversaux ;
- Servir de lieux d'expertise scientifique mobilisable pour la mise en œuvre des programmes scientifiques de l'UEB.

Les RTR mis en place pendant entre 2009 et 2010 seront prolongés, avec des réorientations possibles pour certains si l'activité scientifique le rendait nécessaire et des objectifs nouveaux qui prennent en compte la situation actuelle.

Pour les RTR couplés à des Labex, seront privilégiés les accompagnements d'action d'entraînement visant à hausser le niveau d'ensemble des laboratoires des membres de l'UEB de leurs domaines scientifiques ainsi que les actions avec entre Labex et RTR allant vers l'interdisciplinarité en recherchant un maillage scientifique centrés sur les Labex.

L'objectif des autres RTR sera d'amplifier les synergies existantes ou de former de nouvelles synergies permettant de répondre aux grandes questions scientifiques de leurs domaines et de rassembler des masses critiques de chercheurs disposant d'outils et d'équipements performants permettant d'attaquer les défis scientifiques majeurs. Seront aussi encouragées les propositions d'interactions entre RTR favorisant la recherche aux interfaces disciplinaires.

Les modalités de mise en œuvre de l'action sont celles du Conseil scientifique de l'UEB.

Moyens concernés

2011-2013

Dépenses d'animation à hauteur de 90 k€ par RTR et 0,5 ETP pour contribuer à la coordination du tout, soit un budget de 600 k€.

- Conseil régional de Bretagne : 525 k€
- UEB : 75 k€

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis

Indicateurs pertinents de l'action

- nombre de projets communs déposés (ANR, PCRD, ...)
- nombre de journées de travail d'atelier, de séminaires, ...
- actions d'entraînement
- actions interdisciplinaires

ACTION 1-2

Chaires internationales

Objectif

Développer la visibilité internationale de l'UEB et l'excellence de la recherche opérée en Bretagne par la mise en place de chaires internationales destinées à des chercheurs de très haut niveau, qu'ils soient étrangers ou français, ayant séjourné plusieurs années à l'étranger.

Descriptif de l'action

Une chaire internationale est constituée d'une équipe qui comprend un titulaire occupant la chaire et des moyens humains associés (post-doctorants, doctorants et stagiaires). Le titulaire opère en étroite collaboration avec les équipes des unités de recherche de l'UEB compétentes sur la thématique scientifique de la chaire et réparties sur la région Bretagne, la chaire étant basée dans l'établissement gestionnaire.

La mission du titulaire de la chaire consiste à :

- établir et diriger le programme de recherche de la chaire en concertation avec les équipes ;
- assurer un encadrement doctoral et post doctoral associé au programme de recherche ;
- produire des publications de haut niveau (revues, actes de conférences, brevets, ...) à diffusion internationale ;
- répondre à des appels à proposition de projets de recherche (nationaux, européens et internationaux) et participer à leur exécution, ces projets impliquant les équipes de l'UEB dans toute la mesure du possible ;
- organiser des conférences et séminaires destinés aux chercheurs et aux doctorants visant la valorisation des travaux et la dissémination des résultats de la recherche.

Les Labex MER et Comin Labs sont bénéficiaires d'une chaire chacun. Les réseaux de recherche thématique des domaines de l'agroenvironnement et des sciences humaines et sociales pourront aussi être bénéficiaires de l'appel d'offre.

Les chaires internationales sont mises à disposition pour des durées pouvant aller jusqu'à deux ans. Il est attendu que les titulaires puissent, à l'issue de cette période, continuer à mener une action durable qui prolongera celles qu'ils ont pu avoir dans le cadre de la chaire, la forme la plus aboutie de ce prolongement étant le recrutement sur un poste statutaire par l'établissement de l'UEB impliqué.

Les modalités de mise en œuvre de l'action seront déterminées par le Conseil scientifique de l'UEB.

Moyens concernés

2011-2013

- Financement de 200 k€ par an et par chaire à compter de 2012
- Conseil régional de Bretagne et FEDER : 960 k€
 - UEB : 240 k€

Evaluation

- Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis

Indicateurs pertinents de l'action

- Nombre de publications de haut niveau
- Nombre de participations à des montages de projets européens
- Nombre de séminaires et d'ateliers organisés

ACTION 1-3

Mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne (MIDERB)

Objectif

Progression dans l'obtention de financements européens de projets et dans la lisibilité depuis l'Europe de l'excellence en Bretagne par constitution, sur les sites rennais et brestois et dans la continuité de l'action identifiée MIDERD dans le précédent COM, d'une cellule « Europe » dotée de moyens humains renforcés formant, en mutualisation avec ceux des établissements, une plateforme partagée de compétences Europe au service des missions recherche, enseignement supérieur, valorisation, international et doctorat.

Descriptif de l'action

La MIDERB est un dispositif qui se positionne comme une **interface de proximité** pour faciliter l'accès des porteurs de projets aux financements communautaires.

Ses deux axes d'activité principaux sont :

1. L'information et le **conseil sur les financements européens de la recherche et de l'innovation, principalement ceux du PCRD ainsi que sur les financements européens dédiés à l'enseignement supérieur** (production et diffusion d'informations, formation, étude de faisabilité, identification des appels/instruments correspondant au projet du porteur, définition d'une stratégie).
2. Le **conseil en ingénierie de projet européen de recherche** : aide au montage (constitution et management du consortium, appui à la définition du projet, définition et répartition des tâches, aide à la rédaction notamment des parties non-scientifiques – management, plan de dissémination, plan de valorisation des résultats –, aide au montage administratif et financier des propositions) et aide au renforcement des services des établissements.

Sur la période 2011-2013, elle étendra ses actions à l'ensemble des programmes européens finançant la recherche, la valorisation et l'enseignement supérieur, en les focalisant sur l'accompagnement des coordinations de projet.

Ainsi, son activité sera particulièrement élargie au conseil et à l'appui au montage de dossiers dans le cadre du programme Erasmus Mundus notamment auprès des responsables de formation doctorales et de masters.

Descriptif détaillé de l'activité :

1. Sensibilisation et formation

- Organisation de sessions d'information/formation sur le 7ème PCRD pour les chercheurs bretons ou le personnel support de leurs établissements.
- Organisation de sessions d'information/formation sur le programme Erasmus Mundus
- Diffusion d'information sur financements européens intéressant les établissements.
- Contribution à la mutualisation des efforts de sensibilisation et de formation en lien avec l'ensemble des acteurs concernés par les projets européens de recherche et d'innovation en Bretagne.
- Conseils aux établissements (appui aux orientations stratégiques).
- Action spécifique à mettre en œuvre sur la période 2011-2013 : organiser une campagne d'information régionale d'ampleur sur le lancement d'Horizon 2020, le nouveau programme cadre européen pour la recherche et l'innovation.

2. Veille et lobbying

- Identification des unités de recherche ayant le potentiel scientifique adapté pour les appels à projets européens de recherche et d'innovation (rapprochement des appels avec les compétences des laboratoires).
- Participation active à différents réseaux nationaux et régionaux concernant les projets européens de recherche (Réseau des Points de Contacts Nationaux, Réseau des 'Correspondants Europe' de la Conférence des Présidents d'Universités, Réseau Noé, Réseau de la Délégation Interrégionale à la Recherche Clinique du Grand Ouest) et événements de dimension européenne, selon les besoins de la communauté scientifique.
- Production et diffusion ciblée de synthèses sur l'actualité du financement européen de la Recherche et de l'Innovation, selon les besoins des acteurs régionaux intéressés (porteurs potentiels, services etc.).
- Promotion du potentiel de recherche breton selon les besoins des acteurs régionaux intéressés.

3. Accompagnement des porteurs de projets

- Etude de faisabilité personnalisée
- Aide au montage des propositions de projet (notamment PCRD, Erasmus Mundus)
- Appui à la structuration des services et au renforcement des compétences en matière d'ingénierie de projets européens

Action spécifique à mettre en œuvre sur la période 2011-2013: anticiper l'évolution des besoins des chercheurs en matière d'aide au montage en lien avec Horizon 2020, le nouveau programme cadre européen pour la recherche et l'innovation.

4. Point de contact régional pour les projets européens de R&I

- Observatoire (analyse de la participation bretonne au PCRD, à d'autres programmes européens, Schéma Régional de l'Innovation)
- Relai pour le Dispositif régional Bretagne FP7

Moyens concernés

2011-2013

- 2 ETP en 2011, 4 ETP en 2012, 5 ETP en 2013 pour un budget total de 740 k€.
- Conseil régional de Bretagne et FEDER : 740 k€

Evaluation

- Comité de Pilotage annuel au cours duquel:
 - est présenté le rapport d'activité annuel
 - sont discutées les orientations futures.
- L'évaluation du travail sera effectuée sur la base des indicateurs définis en Comité de Pilotage

Indicateurs pertinents de l'action

1. Sensibilisation, formation et détection

Indicateur 1.1 : Nombre de campagnes d'information génériques

Indicateur 1.2 : Nombre de campagnes d'information ciblées

Indicateur 1.3 : Nombre de participants aux sessions de formation et d'information organisées

2. Aide au montage de projet

Indicateur 2.1 : Nombre de sollicitations chercheurs

Indicateur 2.2 : Nombre de projets européens accompagnés

Indicateur 2.3 : Nombre de projets européens soumis

3. Point de contact régional pour les projets européens de R&I

Indicateur 3.1 : Publication de l'observatoire de la participation des laboratoires publics bretons à des projets européens

Indicateur 3.2 : Bilan Bretagne FP7

ACTION 2-1

Renforcer la qualité et la notoriété du doctorat

Objectif

La formation doctorale figure parmi les missions fondatrices de l'Université européenne de Bretagne. Pour le contrat 2011-2013, le Collège Doctoral International renforcera la qualité et la notoriété du "diplôme de doctorat de l'Université européenne de Bretagne, délivré par [établissement]". Le fil conducteur de la démarche stratégique comporte l'attractivité (entrepreneuriale et internationale) du doctorat en passant par l'accueil du doctorant jusqu'à sa poursuite de carrière et sa reconnaissance dans le monde professionnel.

Descriptif de l'action

- **Qualité**
La qualité est un axe transversal à l'ensemble des actions menées par le CDI. Cette démarche qualité vient en appui aux objectifs de reconnaissance du monde professionnel et à la facilitation à l'insertion professionnelle du doctorant.
Cette démarche s'appuie notamment sur l'exploitation du système d'information AMETHIS (/Accès Multi-Établissement aux THèses, à l'International et au Suivi des doctorants/docteurs).
Pour l'aspect pédagogique, des journées dédiées à la mutualisation des pratiques sont planifiées dans un objectif d'amélioration continue de la Qualité.
- **Renforcer la notoriété du doctorat**
 - Organisation d'un événement annuel afin d'améliorer la communication sur les conditions de préparation (aux plans scientifique, humain et matériel) d'un doctorat en Bretagne
 - Poursuite des actions de coordination du CDI (charte unique et bilingue des thèses UEB, guide bilingue d'accueil du doctorant « Comment faire sa thèse en Bretagne ? », harmonisation des sites web des ED, maîtrise de la durée des thèses, connaissance des employeurs) .
- **Développer des réseaux de doctorants européens et internationaux, voire la création d'écoles doctorales européennes dans le cadre, par exemple, de montages d'Erasmus mundus doctorat ou d'écoles d'été européennes**
 - Accueil Rennais du doctorant étranger par le Centre de Mobilité International (CMI) de l'UEB (Euraxess) et pour les autres sites universitaires par les Services des Affaires Internationales (SAI)
 - Mise en réseau de la formation doctorale (ETP)
 - Soutien à la participation d'experts internationaux à des jurys de thèse, (frais de mission)
 - Soutien des cotutelles européennes et internationales de thèse (Indonésie, Brésil, Chili, Inde et Canada notamment). (frais de mission)
- **Communication**
 - Organisation d'un salon régional du recrutement pour jeunes chercheurs en collaboration avec les associations doctorantes (triennal pour commencer).
 - Mise en ligne des résumés des thèses ayant bénéficié d'une ARED en utilisant la base AMETHIS (actualisation au moins annuelle).(ETP)

Moyens concernés

2011-2013

- 1 ETP et les moyens de fonctionnement nécessaires (60 k€ l'an au total)
 - Conseil régional de Bretagne : 120 k€
 - UEB : 60 k€

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis

Indicateurs pertinents de l'action

- **Qualité**
 - tableau de bord élaboré à partir du référentiel AERES
- **Renforcer la notoriété du doctorat**

- Evènement annuel : Taux de participation et taux de satisfaction (CDI)
- Nombre de documents réalisés en coordination (CDI)

- ***Développer des réseaux de doctorants européens et internationaux***
 - Accueil des doctorants : Nombre de doctorants accueillis / nature de la demande / ED / Université / an (Source : CMI)
 - Nombre de doctorants étrangers (source : AMETHIS)

- ***Communication***
 - Nombre de participants (Source : CDI)
 - Nombre de résumés mis en ligne (Source : AMETHIS)

ACTION 2.2

Favoriser l'ouverture professionnelle des doctorants

Objectif

Le Collège Doctoral International (CDI) de l'UEB poursuivra dans son rôle de coordination et d'harmonisation des pratiques et des procédures à travers la mise en place de formations doctorales transversales/complémentaires (formation à l'enseignement supérieur, à la création d'entreprise, à la valorisation des compétences docteurs, les Doctoriales). Ces formations seront intégrées et adaptées à la formation continue. L'organisation des formations transversales sera soutenue notamment par les différents Collèges Doctoraux métropolitains, les services concernés des établissements membres de l'UEB, de l'URFIST, Bretagne Valorisation, et le projet P2EB. Elle s'appuiera également sur des outils de l'UEB C@mpus. Le CDI accompagnera les politiques de professionnalisation du doctorat tout en suivant l'impact sur l'insertion professionnelle du docteur grâce aux travaux de l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORES).

Descriptif de l'action

- **Mise en place de parcours professionnels**
Professionnalisation et relations avec le monde du travail : inscription à des modules concernant l'ouverture sur le monde socio-économique, compréhension des enjeux, de l'environnement professionnel et du marché de l'emploi, communication
- **Entrepreneuriat** : formations au management de projets, création d'entreprise,
- **Valorisation des compétences** : formations à la maîtrise de l'information scientifique, langues, méthodologie d'écriture.
- **Séminaire d'ouverture professionnelle**
- **Doctoriales** : ce séminaire a pour objectif d'amener les jeunes chercheurs à prendre conscience des compétences professionnelles acquises au cours du doctorat et de la possibilité de valoriser leur formation.
- **Renforcer la mobilité des doctorants**
Campagne de mobilité lancée au printemps 2011 pour des bourses courant jusqu'en avril 2012.

Moyens concernés 2011-2013

- 1 ETP, plus une dotation de 50 k€ pour la campagne de mobilité du printemps 2011
- Conseil régional de Bretagne : 140 k€ en 2011, 90 k€ en 2012 et 2013
- Etablissements de l'UEB où les doctorants sont inscrits : 30 k€ l'an soit 90 k€ au total

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis

Indicateurs pertinents de l'action

- **Mise en place de parcours professionnels**
 - Nombre de formations proposées (*Sources : CDI, ED*)
 - Nombre de doctorants participant aux formations /ED/type de formations (*Source : CDI*)
 - Taux de satisfaction du doctorant/ du formateur (*Sources : CDI, ED*)
- **Séminaire d'ouverture professionnelle, les Doctoriales**
 - Enquête de satisfaction auprès des doctorants (*Sources : organisateurs du séminaire*)
- **Renforcer la mobilité des doctorants**
 - Bourses de mobilité entrante et sortante : nombre de candidats, de lauréats/ED/ montants accordés/ lieu de mobilité / jury de thèse internationale / possibilité d'un post-doc. (*Source : CDI*)

ACTION 3-1

Implémenter les nouveaux développements d'UEB C@mpus

Objectif

Conforter le positionnement de la communauté universitaire en région Bretagne à l'avant-garde de l'utilisation réelle des NTIC dans les diverses dimensions de ses métiers.

Descriptif de l'action

Organisation de la mise en œuvre des développements de services numériques destinés à l'enseignement supérieur (pilotage de l'action).

Accompagnement des équipes pédagogiques et de gestionnaires de dispositifs engagés dans des projets inter-établissements dans le cadre, par exemple, de diplômes co-habilités, des certifications ou de la Formation Tout Au Long de la Vie par la mise à disposition de jours ingénieur et de financement de ressources si nécessaire. Les quatre ingénieurs pédagogiques positionnés dans les universités proposeront les services suivants :

- accompagnement à l'usage des équipements,
- formation aux outils pédagogiques,
- soutien à la création de cours en ligne ou de ressources complémentaires.

Mise en place d'un dispositif mutualisé de formation au numérique pour les enseignants, les personnels, les doctorants des établissements membres de l'UEB ainsi que les services et outils nécessaires au bon déroulement de ces actions.

Mise à disposition d'un ENT « nouvelle génération » proposant des services et des outils innovants dans des interfaces fonctionnelles et ergonomiques.

- Choix en commun des outils et des services
- Un seul point d'entrée : l'ENT
- Des services et des outils intégrés au SI des établissements

Structuration d'un sous-ensemble du système d'information connectant entre eux les applicatifs pédagogiques, pour un usage plus aisé pour les différents utilisateurs ; **facilitation de la prise en main** des outils et la création de parcours pédagogiques via la réalisation d'un atelier de création d'enseignement multimodal.

Moyens concernés

2011-2013

Force de travail de 11 ETP (4 ingénieurs pédagogiques, 4 assistants informatique, 2 chargés de projet, 1 secrétaire) ponctuellement renforcée des spécialités nécessaires ; moyens de fonctionnement ; sous-traitance limitée de la production de contenus ; le tout pour un budget de 700 k€ en 2011 puis 600 k€ en 2012 et 2013.

- Conseil régional de Bretagne : 1 900 k€

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis.

Indicateurs pertinents de l'action

Nombre de ressources pédagogiques produites par an
Nombre de diplômes mutualisés ayant bénéficié d'un appui
Nombre de formations organisées
Nombre de personnes formées
Nombre de connexions aux nouveaux services numériques
Nombre d'utilisateurs des services ou outils proposés dans le cadre de l'ENT et du Système d'information Pédagogique
Nombre d'articles publiés dans le cadre de la valorisation des usages
Nombre de connexions aux nouveaux services numériques

ACTION 3-2

Expérimenter les innovations d'UEB C@mpus et observer l'évolution des usages

Objectif

Permettre aux établissements d'expérimenter des innovations numériques.
Favoriser les collaborations entre les services TICE et TIC et les laboratoires de recherche pour l'identification des besoins des laboratoires de recherche en outils, services et contenus numériques, et l'implantation d'usages innovants au sein de ces laboratoires.
Disposer des éléments de diagnostic quant à l'appropriation des innovations pour en déduire toutes mesures utiles quant à la poursuite, la réorientation ou l'arrêt des processus innovants.

Descriptif de l'action

Des projets innovants, sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offres, se verront soutenir via un financement de l'UEB C@mpus sur la durée de l'expérimentation. Des projets ont déjà été sélectionnés : iTunes U, Wiki Radio, PodCast, classes virtuelles, plateformes de travail collaboratif, d'autres le seront lors d'un appel à projets ultérieur. Cette expérimentation sur une durée d'1 à 2 années a pour vocation d'incuber l'innovation envisagée. A l'issue de celle-ci, l'innovation envisagée pourra être mise en exploitation ou réorientée, que ce soit par l'UEB ou par un nombre limité de ses établissements.
Pour mener à bien ces objectifs, plusieurs missions devront être mise en œuvre:
L'évaluation des usages fournissant les éléments de diagnostic quant à l'appropriation des innovations doit s'intéresser :
- aux nouveaux services numériques présents au sein de l'ENT Esup Portail,
- aux nouveaux supports de diffusion des ressources pédagogiques proposées (documents multimédia, hypermédia, nouveaux supports technologiques comme des tablettes tactiles),
- aux salles immersives présentes sur trois sites de l'UEB (Rennes, Lorient et Brest) ainsi qu'aux futurs équipements innovants du C@mpus numérique.

Moyens concernés

2011-2013

Actions innovantes pour un montant de 135 k€ au titre de l'exercice 2011, budget porté à 235 k€ en 2012 puis en 2013 et permettant alors de financer également 1 ETP en charge du suivi et du renouvellement de ces actions et la sous-traitance à Loustic de l'évaluation des usages et de l'interfaçage avec le labex et l'IRT.
▪ Conseil régional de Bretagne : 605 k€

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis.

Indicateurs pertinents de l'action

Nombre de projets lancés en expérimentation
Nombre de projets retenus
Nombre de projets pérennisés
Pourcentage d'établissements adhérents à chaque projet à l'issue de l'expérimentation

ACTION 3-3

Ingénierie du projet UEB C@mpus

Objectif

Définition et mise en place du projet UEB C@mpus, labellisé campus prometteur par le MESR.

Descriptif de l'action

Etudes pour la **définition et le pilotage** du projet
Mise en place et fonctionnement de l'**ingénierie** du projet
Etudes et prestations pour la réalisation des opérations depuis le démarrage du dialogue compétitif jusqu'à la signature du contrat de partenariat.
Suivi de la mise en place des équipements au sein des bâtiments existants, suivi des constructions et mise en place des équipements au sein de ces constructions neuves.
Relations avec les acteurs internes et externes au projet, déplacement in situ, déroulé des opérations, séances de travail, réunions, comités de pilotage, sensibilisation et information...
Coordination avec les établissements d'accueil pour la mise en place d'un fonctionnement en mutualisation des équipements.
Budget global de 1 884 k€ financé à parité par l'Etat et la Région Bretagne.

Moyens concernés

2011-2013

Etudes externes -Equipe projet - Frais de déplacement, fonctionnement :
▪ Région Bretagne : 155 k€ pour 2012 et 320 k€ pour 2013

Evaluation

Rapport d'activités annuel identique à celui présenté au Comité de suivi d'UEB C@mpus

Indicateurs pertinents de l'action

Tableau de suivi financier de la mise en œuvre de l'action.

ACTION 4-1

Favoriser la promotion internationale

Objectif

L'UEB a pour objectif de renforcer son inscription, et celle de ses membres, dans l'espace européen et international de l'enseignement supérieur et de la recherche.
 Pour atteindre cet objectif, l'UEB a pour but d'accroître sa visibilité et son attractivité, en faisant la promotion des activités de recherche et d'enseignement de tous ses établissements (fondateurs et associés).
 De plus, l'UEB continue à soutenir le développement de coopérations effectives entre les membres de l'UEB et les établissements d'enseignement supérieur de régions géographiques ciblées comme d'intérêt commun pour la communauté UEB et/ou le Conseil Régional de Bretagne.
 Il s'agit également d'accompagner au titre de la recherche et au titre du label Erasmus mundus, pour les masters et les doctorats, les demandes de contrats sur fonds européens (MIDERB élargie et renforcée en lien avec l'activité recherche).

Descriptif de l'action

Promotion internationale :

- Adhésion et participation active au « council for doctoral education » de l' « European University Association (EUA-CDE).
- Participation aux conférences annuelles de l' « European Association for International Education » (EAIE) (frais de mission)
- Coordination et organisation UEB pour assurer la présence d'alliances d'établissements membres aux événements CampusFrance et salons internationaux jugés d'intérêt commun et prioritaires. (logistique et frais de mission)
- Coordination de l'accueil de délégations étrangères
- Promotion du Centre d'Excellence Jean Monnet (COM, frais de mission)
- Contribution aux groupes de travail dans le domaine des classements des universités. (frais de mission)
- Coordination des fondateurs et des associés pour la priorisation d'éventuelles nouvelles cibles

Contribution à la mise en place d'outils de communication adaptés à la mission :

- Mise en place d'un groupe de travail communication (frais de mission, prestation de service)
- Enrichissement et mise à jour du site internet de l'UEB.
- Enrichissement et mise à jour du « sac-à-dos » numérique de l'UEB.
- Réalisation d'outils de communication UEB
- Création d'annuaires des ressources, contacts et financements utiles pour les destinations cibles.

Moyens concernés 2011-2013

- Conseil régional de Bretagne : 120 K€
- UEB : 45 K€

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis.

Indicateurs pertinents de l'action

- Nombre de contributions (écrites ou orales) dans les séminaires européens (source : service EU et I).
- Nombre de délégations accueillies (source service EU et I).
- Nombre de documents ajoutés au « sac-à-dos » (source : site web UEB)
- Nombre de téléchargements du « sac-à-dos » numérique (source : Service communication PIWIK).
- Nombre de mises en réseau (mobilités, projets de recherche) recensées comme faisant suite aux actions de l'UEB (sources : EU et I : requêtes post événement).

ACTION 5.1

Qualité de l'offre de formation tout au long de la vie.

Objectif

Doter le PRES d'une capacité à travailler sur une approche qualité appliquée à deux aspects importants des programmes « FTLV », l'alternance et la validation des acquis. Animer les actions inter établissements de construction d'une offre territorialisée et de participation aux projets européens et développer dans ce champ une politique de marque « UEB ».

Descriptif de l'action

L'action qualité se décline selon deux sous-actions :

a. Développer un réseau « Alternance », pour l'échange de pratiques et une démarche qualité.

En vue d'un meilleur maillage territorial et du développement des formations dans l'enseignement supérieur en alternance, l'UEB impulsera une organisation en réseau des services en charge de l'« alternance » en les dotant d'outils communs, construits dans une démarche garantissant la qualité du service.

L'intérêt d'un tel dispositif est un affichage régional autour des questions relatives à l'alternance. A l'instar du réseau ReUniVA4, toute personne, entreprise, intéressée par l'alternance pourra rencontrer un conseiller de formation « alternance » local. Tout en conservant son identité et son propre fonctionnement, chaque établissement sera en mesure d'apporter une information sur le concept d'alternance, présenter l'offre de formation régionale et ainsi transmettre à l'établissement concerné les données pour l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet.

b. Renforcer le réseau sur la validation des acquis, de l'ingénierie de la validation des acquis à l'accès à de nouveaux diplômes

En Bretagne, les services de formation continue des universités ont une longue tradition de travail en réseau. Appuyés sur une coordination régionale efficace, ils ont ainsi pu développer l'un des premiers réseaux français de validation des acquis de l'expérience dès 1999 qui, aujourd'hui, s'appelle RéUniVA4.

Les Bureaux REVA des quatre universités bretonnes ont œuvré à l'amélioration du dispositif de VAE. Les étapes jalonnant le parcours de VAE ont été travaillées dans un effort de performance (offrir aux candidats les meilleurs délais avec un accompagnement qui se professionnalise), et de souplesse (adaptation du processus aux contraintes de l'environnement). Ce travail en commun sera poursuivi sur deux axes prioritaires : l'individualisation des parcours pour accompagner tous les candidats jusqu'à la validation totale du diplôme et le développement de programmes "collectifs" de validation des acquis avec les partenaires économiques et sociaux.

Ces actions impliquent de disposer d'un ingénieur d'études spécialisé sur les relations emploi-formation et l'analyse du travail.

En sus, l'UEB pourra assurer la logistique des groupes de travail constitués entre ses membres pour la coordination de la construction d'une offre territorialisée et de la participation à des projets européens. Au titre de l'exercice 2011, les dépenses de ce type engagées par les membres de l'UEB pourront leur être remboursées par l'UEB au titre de la présente action.

Moyens concernés

2011-2013

- 1 ETP et les moyens de fonctionnement nécessaires
 - Conseil régional de Bretagne : 240 k€

Evaluation

Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis

Indicateurs pertinents de l'action

- Nombre de candidats ayant déposé un dossier de VAE (source : les SFC, les Bilans GREF Bretagne, Enquête DEPP pour le MESR).
- Nombre de VAE totales suite à une VAE partielle (source : les SFC, les Bilans GREF Bretagne, Enquête DEPP pour le MESR).
- Nombre d'alternants (source : CFA et SFC, Directe).

- Nombre de formations ouvertes en alternance (source : CFA et SFC, Directe).
- Nombre de projets européens actifs au sein de l'UEB.

ACTION 5.2

Soutenir l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur - ORESB

Objectif

Les actions de l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS) doivent contribuer au schéma régional de l'enseignement supérieur. L'objectif de l'ORESBS est de fournir des indicateurs d'insertion professionnelle pouvant servir d'aide au pilotage à l'UEB et aux divers établissements, au Collège Doctoral International (CDI) et à la Région Bretagne.

L'ORESBS diversifiera ses actions en s'intéressant aux formations par alternance, au public en reprise d'études, et aux relations des diplômés avec l'entreprise. Il envisage notamment de mesurer l'impact des formations en alternance sur l'insertion professionnelle.

Concernant le public en reprise d'études, l'ORESBS souhaite mieux cerner les stratégies de carrière et mieux analyser les attentes. Sur le versant « entreprise », l'objectif est d'analyser le rôle du stage dans l'insertion professionnelle et de mieux identifier le terrain socio-économique qui recrute.

Enfin l'ORESBS envisage un nouveau pan d'études axé sur le public « décrocheur », dont les départs massifs dès la première année de Licence préoccupent les universités.

Descriptif de l'action

- ***Poursuivre les enquêtes d'insertion professionnelle sur le L.M.D***

Poursuivre les enquêtes pérennes telles que celles sur l'insertion professionnelle des Licences professionnelles et Master 30 mois après l'obtention du diplôme. Ces études permettent de mesurer l'évolution de l'insertion professionnelle sur du long terme.

Concernant les enquêtes sur les Docteurs : l'ORESBS souhaite mener une nouvelle enquête « flash » sur l'insertion des docteurs un an après l'obtention du Doctorat. Cette étude s'inscrit dans le cadre du CDI et sera menée en partenariat avec les écoles doctorales. Elle permettra également de mesurer l'impact des actions mises en place par le CDI (les doctorales, les formations proposées,...). L'ORESBS envisage de poursuivre en parallèle, l'enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs 3 ans après la soutenance de thèse et ainsi d'avoir une vision la plus précise possible sur l'évolution de leur poursuite de carrière.

- ***Etendre l'étude de l'insertion professionnelle aux diplômés ingénieurs***

A partir d'une extraction des données de l'enquête de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), l'ORESBS analysera l'insertion professionnelle des diplômés « ingénieurs » issus des grandes écoles et l'étendra par une enquête à ceux issus des écoles d'ingénieurs internes aux universités et n'entrant pas dans le champ d'enquête CGE.

- ***Analyser l'impact des formations en alternance sur l'insertion***

Ce mode de formation est en constante augmentation et sa particularité nécessite une étude spécifique pour mesurer ses effets sur l'insertion professionnelle.

- ***Etudier le public en reprise d'études***

L'ORESBS souhaite réaliser également une enquête qualitative auprès des populations en reprise d'études en collaboration avec les services de formation tout au long de la vie afin de connaître les attentes de ce public, d'avoir son regard sur les outils mis à sa disposition et sur la qualité de l'offre de formation reçue.

- ***Analyser les relations des diplômés avec le milieu professionnel***

Outre l'étude des différents partenariats entre le milieu professionnel et l'enseignement supérieur, il s'agira de mesurer le rôle du stage dans l'insertion professionnelle, son adéquation avec la formation suivie et les attentes des étudiants, enfin de mieux identifier les terrains socio économique qui recrutent et cerner les attentes des entreprises.

- ***Enquête sur le public « décrocheurs »***

Cette étude plus axée sur le suivi de parcours étudiants, permettra d'analyser le profil de ce public dit « décrocheur », d'étudier les différents moments de sortie et leur devenir après la sortie de l'établissement.

Moyens concernés

2011-2013

- 2,5 ETP et les moyens de fonctionnement nécessaires pour un budget annuel de 125 k€
 - Conseil régional de Bretagne : 100 k€ en 2012 et 2013
 - UEB : 125 k€ en 2011, 25 k€ en 2012 et 2013

Evaluation

- Rapport d'activités annuel comprenant les indicateurs définis

Indicateurs pertinents de l'action

Justification du volume de la production envisagée :

- ***Enquêtes d'insertion professionnelle sur le L.M.D. et diplôme ingénieur***
- ***Etude sur les formations par alternance :***
- ***Etude du public en reprise d'études***
- ***Etude sur les relations entre les étudiants et le monde professionnel***
- ***Enquête sur le public « décrocheurs »***

Diffusion des enseignements :

- nombre de séances de présentation des études devant les instances idoines (écoles doctorales, CEVU, CCRRDT, ...)
- consultations en ligne de ces études
- citations dans la presse quotidienne régionale

Influence des enseignements :

- enquête d'opinion auprès d'un nombre limité de responsables de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

ACTION 6.1

Sensibilisation des chercheurs et protection des résultats de la recherche

Objectif

L'objectif spécifique de cette action est de :

- 1) promouvoir la culture de la valorisation au sein des laboratoires de recherches et contribuer à la détection de technologies et services innovants
- 2) contribuer à la protection des résultats de la recherche

Descriptif de l'action

Organiser et financer la réalisation par Bretagne Valorisation puis par la SATT des prestations suivantes :

- ***Actions de sensibilisation et de détection dans les laboratoires***

Un programme annuel d'actions de formations (exemples : élaboration des contrats de recherche, sensibilisation à la propriété intellectuelle...) et de visites de laboratoire sera mis en place.

- ***Actions de protection des résultats de la recherche***

Des prestations de protection des résultats de la recherche (dépôts de brevets prioritaires, de logiciels, extensions nationales ...) seront réalisées sur la base d'objectifs annuels.

Moyens concernés

2011-2013

Budget de 200 k€ pour 2011, de 170 k€ pour 2012 et 2013. La SATT devant être opérationnelle au 1^{er} juillet 2012, le budget confié à l'UEB est de 85 k€ pour 2012 et 170 k€ pour 2013.

Conseil Régional de Bretagne et fonds structurels FEDER : 255 k€.

Evaluation

Un comité de suivi composé de membres de Bretagne Valorisation puis de la SATT lorsque celle-ci sera opérationnelle, de l'UEB et du Conseil régional de Bretagne assurera le suivi annuel de cette action

Indicateurs Pertinents de l'action

- ***Actions de sensibilisation et de détection dans les laboratoires***

- Nombre de participants aux séminaires de formation
- Nombre de visites de laboratoire

- ***Actions de protection des résultats de la recherche***

- Nombre de brevets prioritaires déposés
- Répartition géographique et thématique du portefeuille de titres de PI

ACTION 6-2

Exploiter et actualiser la cartographie des compétences de l'UEB

Objectif

- Cette action vise à assurer l'exploitation et l'actualisation de la cartographie des compétences publiée par l'UEB en novembre 2011.
- Le projet initial, financé par la DIREECTE et l'UEB, a permis la création d'une base de données des compétences et la rédaction d'un document présentant les partenariats en place à des échelles internationales, nationales et régionales entre des unités de recherche de la région Bretagne et les acteurs du monde socio-économique.
- Il convient maintenant de pérenniser le portail des compétences de l'UEB et d'en assurer la promotion afin de générer des projets de recherche interdisciplinaire et de nouveaux partenariats publics privés.

Descriptif de l'action

- Assurer un lien avec les directeurs d'unités de recherche pour mesurer leur perception des fiches de compétences affichées dans le portail par des entretiens réguliers ou un outil de saisie des commentaires et remarques sur le portail,
- Mettre à jour les données de la base des compétences à partir des informations collectées auprès des responsables d'établissements et des directeurs d'unités,
- Extraire des listes actualisées de diffusion (directeurs d'unités, experts dans un domaine technologique donné, responsables d'équipes de recherche,...) pour les services de l'UEB,
- Présenter le portail et ses évolutions à chaque conférence de la recherche de l'UEB,
- Réaliser et faire éditer les documents de communication pour les services de l'UEB (Europe et international, CDI, ...) ou des établissements de l'UEB qui en feront la demande,
- Mettre à disposition la base de données des compétences des services de valorisation de la recherche des établissements de la SATT Ouest Valorisation,
- Assurer l'interfaçage de la base de données des compétences de l'UEB avec les bases de données filières de Bretagne Développement Innovation dans le cadre du Schéma Régional de l'Innovation,
- Promouvoir la démarche de cartographie des compétences au sein des instances nationales (DIREECTE, OSEO-Technéo, Réseau CURIE, organismes de recherche) et des autres PRES,
- Etudier l'opportunité de déployer l'outil de gestion de la recherche GRAAL dans les établissements de l'UEB sur la base des unités de recherche cartographiées.

Moyens concernés

2011-2013

- 1,5 ETP et les moyens de fonctionnement nécessaires sur les exercices 2012 et 2013
 - Conseil régional de Bretagne : 120 k€
 - DIREECTE : 80 k€

Evaluation

Un comité de suivi composé de membres de Bretagne Valorisation puis de la SATT lorsque celle-ci sera opérationnelle, de l'UEB et du Conseil régional de Bretagne assurera le suivi annuel de cette action

Indicateurs pertinents de l'action

- Nombre de fiches de compétence en vigueur dans la base de données
- Nombre de demande d'actualisation des fiches émises par les chercheurs (interne)
- Nombre de contacts externes générés par le portail
- Nombre de chaires d'entreprises en Bretagne
- Nombre de contrats, volume d'affaires, dont avec des PME